



La CSD CGT refuse l'entrave au mandat de ses élus et gagne face au CDG 84

Le Tribunal Administratif de Nîmes a donné raison à la CSD CGT de Vaucluse en imposant la revoyure d'une partie du règlement intérieur des Instances CST / F3SCT placées près du Centre de Gestion du Vaucluse.

Conseil statutaire et juridique des collectivités et établissements publics de notre département, le CDG 84 pensait déroger aux règles édictées par le décret 2021-571 du 10 mai 2021 qui régit ces instances.

La CSD CGT du Vaucluse s'est opposée entre autres à l'accord préalable des collectivités et établissements publics pour que ses élus puissent accomplir leurs missions notamment en matière d'Hygiène, Santé et Sécurité des Conditions de Travail des agents.

Les conditions de travail dégradées, la gestion des ressources humaines agressives engendrent un mal être, altèrent la santé physique et mentale des personnels sans que cela n'émeuve personne.

Il est plus facile d'accuser les fonctionnaires et assimilés de « fainéants ».

Forte d'une représentativité de plus de 250 métiers, subissant la plus forte des pénibilités, la Fonction Publique Territoriale est mise à mal depuis plusieurs années.

La CSD CGT se refuse à une fatalité !!

Elle se battra toujours auprès des agents et dans les instances pour rappeler et engager la responsabilité des Maires et Présidents, Chefs du personnel, dans notre département.

Il est insupportable de constater que les agents usés, abîmés par le manque de sécurité, de formations et habilitations, matériels inadaptés aux missions soient poussés vers la sortie par une mise en retraite pour invalidité ou en disponibilité d'office pour raison de santé sans salaire.

De meilleures conditions de travail sont garantes d'un meilleur service rendu au public.

LA CSD CGT NE LACHERA RIEN POUR LES AGENTS DU VAUCLUSE...

CSD CGT de Vaucluse - Bâtiment le Consulat - Vaucluse Village
164 Avenue de St Tronquet 84130 Le Pontet
04.65.00.00.64 -06.85.71.14.38